

## Le préambule du Gouvernement

La Défense est une mission essentielle de l'autorité publique. Investir dans la Défense, c'est investir, aujourd'hui et à l'avenir, dans la sécurité de notre société et dans la liberté, le bien-être et la prospérité de tous les concitoyens.

Comme repris dans l'accord de gouvernement, ce gouvernement donne à la Défense les moyens de s'acquitter correctement de ses tâches. Ces trois dernières décennies, la Défense a continuellement contribué au processus d'assainissement des finances publiques par une réduction de ses budgets. La vision stratégique qui suit, procure à nouveau un ballon d'oxygène à la Défense afin que notre population puisse être assurée de Forces armées qui peuvent également apporter une contribution importante à la sécurité de notre société dans les années et décennies à venir.

L'engagement de notre Défense intervient généralement avec d'autres pays dans le cadre multilatéral de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU. Nos partenaires Euro-Atlantiques attendent de notre part une contribution solidaire aux efforts de l'OTAN et de l'UE pour maintenir la paix et la sécurité en Europe. Ensuite, nous devons également être un partenaire solidaire pour l'engagement (civilo-)militaire de l'UE, de l'OTAN et de l'ONU qui garantit notre sécurité et nos intérêts communs en promouvant la paix et la stabilité aux frontières de l'Europe et dans le monde.

C'est pourquoi, en tant que gouvernement, nous répondons à la demande de nos partenaires de stabiliser à court terme notre effort de défense (budget de défense et pensions) et prévoyons une croissance de notre effort de défense pour 2030. Cet effort se situera entre l'actuelle moyenne des pays européens de l'OTAN sans les puissances nucléaires et la moyenne générale des pays européens de l'OTAN. Un *burden* et *risk sharing* qui reste solidaire de façon multilatérale n'est cependant possible qu'en investissant suffisamment dans notre Défense. Notre pays occupe une place importante au sein de l'OTAN et de l'UE, entre autres comme pays-hôte de leurs institutions principales. Nous voulons maintenir cette position avec un apport capacitaire à la hauteur de celle-ci. En matière de Défense, un *burden sharing* opérationnel suffisant au niveau international renforce la crédibilité de notre politique internationale et contribue à la défense de nos intérêts partout dans le monde.

Avec cette vision stratégique, le gouvernement donne l'orientation appropriée afin de permettre à la Défense de répondre aux défis sécuritaires de demain. Notre environnement sécuritaire est évolutif et donc incertain. C'est la volonté du gouvernement de maintenir une Défense nationale avec un large spectre d'engagement, car celui-ci offre un maximum de flexibilité pour faire face aux défis sécuritaires. En pratique, ceci s'avèrera uniquement possible si nous organisons encore plus notre Défense de façon structurelle avec nos pays partenaires les plus proches. Ceci est également une contribution à une défense plus européenne qui est indispensable afin de pouvoir continuer à garantir la sécurité et les intérêts européens dans un monde plus multipolaire. Le gouvernement mise fortement sur une défense plus européenne via un ancrage capacitaire européen de notre Défense à partir de la base.

Cette vision stratégique à long terme est indispensable de par le caractère intergénérationnel de la Défense. Ce gouvernement doit notamment prendre des décisions pour des investissements en matériel qui ne pourra être effectivement mis en service par nos militaires que dans plusieurs années. Conformément aux directives du Conseil des Ministres restreint du 22 décembre 2015, plusieurs importants dossiers d'investissement seront donc lancés à court terme, tels que les avions de combat, les frégates, les navires de lutte contre les mines, les drones et les véhicules de combat pour les forces terrestres. Les investissements en matériel de la Défense nécessitent un consensus politique large, car

le gouvernement est conscient des efforts importants que ces investissements représentent. Un engagement clair et transparent de la part du gouvernement est nécessaire pour être en mesure d'informer notre population, nos pays partenaires et l'industrie.

Le gouvernement donne également des directives appropriées pour le futur du personnel et du fonctionnement de la Défense. Malgré le fait que la moitié de nos militaires part à la pension lors des dix prochaines années, notre engagement opérationnel doit se maintenir. Un important effort de recrutement supplémentaire garantira le maintien d'une Défense à 25 000 ETP (dont environ 24 000 militaires et 1 000 membres du personnel civil). Notre politique du personnel misera au maximum sur du personnel jeune et des profils technologiques. La Défense fera autant que possible appel à des prestataires civils via de l'externalisation afin que les militaires puissent se concentrer sur l'engagement opérationnel, pour autant que cela mène à une réduction des coûts. Suffisamment de moyens de fonctionnement sont prévus pour qu'un niveau d'ambition opérationnel approprié et une mise en condition correcte soient possibles. Lors des quinze prochaines années, la Défense sera profondément rationalisée et modernisée, tant sur le plan des processus que des structures. A cet effet, l'efficacité et l'accent sur les missions-clés serviront de principes directeurs.

En bref, la vision stratégique indique la marche à suivre pour évoluer vers une Défense structurellement saine avec un juste équilibre entre les investissements, les coûts en personnel et en fonctionnement.

Compte tenu du caractère intergénérationnel évoqué ci-dessus, ce gouvernement ne pourra pas prendre en charge tous les efforts afin de mettre la Défense sur le cap du futur. Les prochains gouvernements devront également continuer à soutenir, pas à pas, la construction d'une Défense équilibrée, solidaire de façon multilatérale, avec un ancrage européen.

Néanmoins, en tant que gouvernement, nous prenons dès-à-présent nos responsabilités afin de mettre la Défense sur le bon chemin. En plus des décisions pour les investissements du futur (2020-2030), 200 millions d'euros seront dégagés pendant cette législature pour des investissements en matériel à court terme. Ceux-ci sont entre autres nécessaires afin de mettre fin aux manquements actuels en équipement individuel et en véhicules de combat pour les forces terrestres, de continuer à garantir l'opérationnalité de nos avions de combat et de concevoir le futur de nos frégates. Les premières grandes initiatives en matière de *sourcing* seront également démarrées à court terme, afin de rendre possible le passage vers une Défense à 25 000 ETP, sans toucher à l'opérationnalité. Lors des trois dernières années de cette législature, la Défense prévoira suffisamment de recrutement en personnel suffisamment jeune et avec des compétences techniques.

Cette vision stratégique à long terme donne la marche à suivre pour une Défense jusqu'en 2030. Lors de cette législature et celles à venir, ce document sera traduit en dossiers séparés de mise en œuvre pour la Défense du futur. Il incombe à ce gouvernement de montrer la voie à suivre et aux suivants d'adapter cette vision afin d'apporter la réponse la plus appropriée aux défis sécuritaires du futur.

En tant que gouvernement, nous sommes en tout cas convaincus que cette vision et les premières étapes que nous franchirons lors de cette législature signifient un tournant positif pour notre Défense. Elles offrent une perspective de croissance pour une Défense qui aujourd'hui est sur tous les fronts pour assurer notre sécurité, notre liberté, notre bien-être et notre prospérité. Elle sera en mesure de continuer à assurer ses tâches dans le futur.